

ses les points couverts de vésicules; les sarcoptes sont entraînés par ces frictions, et l'éruption se modifie rapidement; c'est aux gales simples, récentes, que ce procédé doit surtout convenir. (*Dict. de Méd.*, t. XIII.)

SUMEIRE proposait une nouvelle manière d'administrer la racine de dentelaire (*Plumbago europaea*, LINN.), laquelle a eu le plus heureux succès (1). — Les expériences faites à Paris, par JUSSIEU, LALLOUETTE, JEAUROY et HALLÉ, confirment les opérations de M. S. sur les propriétés antipsoriques de la dentelaire, au moyen de laquelle ces médecins guérissent tous les galeux qu'ils avaient choisis pour sujets de leurs expériences. — BOUTEILLE faisait usage de la dentelaire avec beaucoup de succès. (*Dict. des sc. méd.*, t. XVII, p. 215.)

TREZZOLANI prétend avoir trouvé le *muriate de baryte* efficace contre les affections occasionnées par la répercussion de la gale. (*Nuovi Comment di Med. e di Chir. publ. dai S. BRERA etc.*, Padova, 1819, t. IV.)

VAIDY paraît avoir fait un usage avantageux du *camphre* dissous dans l'huile (3j par ʒj d'huile) pour guérir la gale. Le camphre avait été déjà conseillé par BAILLOU dans cette affection. M. VAIDY le recommande surtout comme propre à calmer la violence du prurit. M. BIETT le fait ajouter quelquefois au liniment de VALENTIN (2), sans doute pour diminuer l'irritation que produit le soufre chez les personnes dont la peau est très-irritable. (*Dict. de Méd.*, 2^e éd., t. VI, p. 252.) — FOURNIER empl. le liniment volatil camphré (camphre, 2 parties; faites dissoudre dans le liniment volatil, 8 p.). (FOY, *Formulaire*, p. 356.)

VICARY employait avec succès l'herbe aux gueux (*clematis vitalba*); il faisait couper cette herbe en très-petits morceaux; on la pilait ensuite dans un mortier, et sur la fin on y ajoutait un peu d'huile d'olive. Le malade se frottait toutes les parties affectées avec ce mélange, et guérissait très-prompement, au dire de cet auteur.

(1) Sa manière de préparer ce remède est de piler, dans un mortier de marbre, 2 ou 3 bonnes poignées de la racine de dentelaire; on verse, sur la racine pilée, au moins 1 livre d'huile d'olive bouillante; on les agite ensemble pendant 3 à 4 minutes; on met le tout sur un linge, et, quand l'huile est passée, on exprime un peu fortement la racine, dont on ne laisse qu'une partie dans le linge qu'on lie en forme de nouet. La manière de s'en servir, est de tremper dans l'huile bien chaude le nouet, avec lequel on remue un peu la lie qu'y a laissée l'expression de la racine. On frotte avec ce nouet toute la superficie du corps. Il faut frotter un peu fortement, et il faut toujours que l'huile soit bien chaude; on réitère les frictions de 12 heures en 12 h., et on les continue tant qu'il paraît un reste de gale. Ordinairement 3 ou 4 frictions suffisent pour la guérison entière.

(2) Le liniment de VALENTIN est composé ainsi qu'il suit: Rp. Soufre gris ou natif, chaux vive, parties égales, triturés et réduits en poudre très-fine, incorporés dans s. q. d'huile d'olive ou d'amande douce; on en fait des frictions le soir, sur les articulations.

(*Dict. des sc. méd.*, t. XVII, p. 213.) — WATON préconise l'emploi de cette plante. (*Journ. de Méd., de Chir. et de Pharm.*, 1791.) — COSTE. (V. *Asthme*.)

WEDEKIND conseille l'emploi des *bains de sublimé corrosif*. (V. *Peau, maladies de la.*) — RÉCAMIER prescrit le sublimé en bains (ʒss de sublimé pour un bain). Il faut se servir d'une baignoire en bois, autrement la décomposition du mercure peut annihiler son action. (*Arch. gén.*, 1836, Oct.)

WEAVER prétend avoir vu guérir en peu de jours une gale invétérée, par des lotions faites avec un décocté de *digitale*. (*The Lond. med. Repository*, V. III, Juin, Part. I.)

La *méthode dite anglaise* consiste dans des frictions faites sur tout le corps, et surtout aux articulations, avec ʒjv de l'onguent suivant: R. Fleurs de soufre, ʒj; rac. d'ellébore blanc en poudre, ʒj; nitrate de potasse, ʒss; savon mou, axonge, ana ʒj—jss. On enveloppe le malade nu dans une couverture de laine et le met au lit; il doit rester en forte transpiration, qui ne tarde pas à venir, pendant 36 heures; on le lave après avec du savon brun, et sa guérison est complète, dit-on. (*Med. Jahrb. des k. k. aest. Staates, Wien*, 1834.)

WERLHOF. Sa pommade est composée d'une partie de *protochlorure de mercure* sur 8 p. d'onguent rosat. — Le mercure précipité blanc entre aussi dans l'onguent de SELLE: R. Merc. précipité blanc, soufre vil, antimoine, ana ʒjss; axonge, ʒvjij; huile de laurier, ʒjj. (*Dict. des sc. méd.*, t. XVII, p. 222.)

WILLAN. Le *sulfure rouge de mercure* forme la base de sa pommade.

Les tisanes de ZITTMANN, de VIGAROUS, de VINACHE, de FELTZ, la *tisane lusitanienne* et le sirop de LAFFECTEUR seront décrits dans l'article: *Syphilis*.

Dans le royaume de Wurtemberg, les paysans traitent la gale avec avantage en plongeant les parties affectées dans de l'eau chaude presque bouillante. (FRORTER, *Notiz.*, 1835—36.)

La poix liquide entrait dans beaucoup de formules employées par les anciens contre la gale. En Danemark, on se sert encore aujourd'hui, pour guérir la gale, du *goudron*. Le malade se couvre tout le corps de cette substance: en se séchant elle forme une croûte très-mince qui se détache vers le 8^e jour; alors, dit-on, l'affection psorique est guérie. (*Dict. des sc. méd.*, t. XVII, p. 211.) — DUCHESNE-DUPARC empl. avec succès la pommade de goudron (ʒjj de goudron par ʒj d'axonge). (*Journ. des connaiss. méd.*, Mars 1834.)

GANGRÈNE. — GANGRAENA ET SPHACELUS.

AVISARD qui prouva que souvent la gangrène spontanée est le résultat de l'oblitération des artères et des veines, (*Bibl. méd.*, t. XIV, p. 352) conseilla les *saignées* locales et générales, traitement qui

fut prescrit plus tard d'une manière spéciale par M. BROUSSAIS (*Ann. de la méd. phys.*, t. 11, 1827), qui admit que l'artério-phlébite était la cause unique des gangrènes spontanées. M. VICTOR ANDRY a émis une opinion semblable (*Journ. des progr. et instit. méd.*, t. x), et a insisté sur le même traitement. MM. ROCHE et SANSON (*Élem. de path. méd. chir.*, t. 1v) en bornent l'emploi à la gangrène produite par l'artérite. DELPECH et M. DUBRUEIL conseillent également les saignées locales, la mortification résultant, suivant eux, de l'inflammation des capillaires artérielles. Enfin MM. BOUILLAUD et CRUVEILHIER, rapportant aussi à l'artérite la gangrène spontanée, dans les articles qu'ils ont écrits sur l'artérite, dans le *Dict. de méd. et de chir. pr.*, donnent aussi le conseil de la traiter par des saignées locales et générales. (*Dict. de méd.*, 2^e éd., t. 13, p. 621.) — LANNELONGUE. (V. ce nom.) — M'CREADY rapporte l'observation d'une gangrène sèche au gros orteil, chez un marin âgé de 38 ans, par suite d'une inflammation de l'artère fémorale (symptômes: l'apparence cordée de l'artère, la faiblesse du pouls et un bruit particulier de soufflet et de scie senti par le stéthoscope), guérie par les antiphlogistiques. (*The Amer. Journ. of the med. sc.* 1836.)

BERENDS. Voici les topiques qu'il empl. sur les parties gangrénées: ℞. Camphre, ʒjβ; charbon en poudre, quinquina en poudre, ana ʒj; huile de téréb. rectifiée, q. s. pour faire un liniment. — ℞. Camphre trituré avec un jaune d'œuf, ʒj; quinquina, charbon en poudre, ana ʒj; vin rouge, q. s. pour faire un liniment. (RADTUS, *Auserles. Heilf.*, Leipz. 1836, p. 156.)

DUPUYTREN empl. les pilules suivantes dans le traitement de la pourriture d'hôpital: ℞. Camphre en poudre, 24 grains; musc en poudre, 8 grains; extr. d'opium, 2 grains; M. et avec q. s. de sirop simple, faites 6 pilules. D. S. à p. dans la journée. (FOY, *Formul.*, p. 435.)

EVANS rapporte une observation de gangrène sénile, guérie par des stimulans. (*The Lancet*, Nov. 1833.)

FLEISCH confirme l'efficacité du décocté d'arnica (recommandé par COLLIN) avec le camphre. ℞. *Florum arnicæ*, ʒj; *Coq. c. s. q. aq.*, Col. libr. j; adde: *Camph.*, ʒjβ; *Mucilag. Gum. arab. s. q. ter.* (*Allg. med. Ann.* 1811, Avril.)

HAHNEMANN rec. les fomentations faites avec un décocté d'écorce de chêne. (*Med. Chir. Zeit.*, 1791.)

HANKE a fait saupoudrer avec avantage le cancer aquatique avec l'hydrochlorate de zinc. (V. *Tic douloureux.*)

HINZE conseille d'appliquer les topiques antiseptiques autour de la partie gangrénée, et jamais sur celle-ci. (HUF., *Journ.*, 1797.)

HUFELAND loue la grande efficacité du sel volatil de succin, associé au musc, pour combattre les accidens de la gangrène. — LENTIN. (ALIBERT, *Élem. de Thér.*, t. 2, p. 151.)

KAPELER. Voici la formule qu'il empl. dans les affections gangré-

neuses. ℞. Camphre pulvérisé, nitrate de potasse pulv., gomm. arab. pulv., ana 24 grains; M. et avec q. s. de sirop simple faites des pilules de 4 grains; D. S. à p. 3 ou 4 p. j. (FOY, *Formul.*, p. 435.)

LABARRAQUE vante l'*Eau de Javelle*. (*Rev. méd.* 1823, Févr.)

LAËNNEC conseille dans le traitement de la gangrène pulmonaire, l'emploi combiné des antiphlogistiques, des excitans et des toniques. (L., *Traité de l'auscult. méd.*)

LANNELONGUE rapporte une observation curieuse de gangrène spontanée, survenue chez un officier de santé, âgé de 69 ans, et due à une oblitération des vaisseaux artériels du pied, oblitération elle-même produite par l'artérite (pied bleuâtre, orteils froids et couleur lie de vin; point de pulsations de l'artère pédieuse; la pression sur le trajet de la poplitée fort douloureuse; battemens de cette artère forts et durs). M. L. prescrivit au malade une saignée, des bains locaux émolliens, et des cataplasmes émolliens et laudanisés sur le pied. Au bout de 8 jours le pied avait repris sa couleur ordinaire, ainsi que les orteils, le second excepté. La douleur persistait néanmoins encore. On insista sur l'emploi des émolliens, et au bout d'un mois il ne restait qu'une très-petite plaie à la base de l'ongle du second orteil. Il fallut très-peu de temps pour la guérir. Dans l'autre observation, non moins curieuse, citée par M. L., il s'agissait d'un homme malade déjà depuis plusieurs jours. La gangrène, résultat de l'inflammation de la tibia antérieure et l'oblitération des rameaux de la pédieuse, avait envahi tout le coude-pied. On avait employé inutilement les purgatifs, des saignées et des applications irritantes sur les parties malades. Dix sangsues furent aussitôt placées sur le trajet douloureux de la tibia, puis la jambe enveloppée d'un cataplasme émollient. Tous les points du coude-pied qui n'étaient encore que livides, tombèrent en gangrène. De nouvelles sangsues furent prescrites. En 4 jours tout le coude-pied fut noir, et l'escarre s'étendait jusqu'à la malléole externe. On insista sur le traitement antiphlogistique, et on fit lotionner tout le pied avec le chlorure d'oxide de sodium. La gangrène s'arrêta très-prompement, et le pied qui avait été tout violacé reprit sa couleur naturelle. La douleur et l'insomnie disparurent en même temps, et il ne restait qu'une large plaie, qui, pansée avec le cérat de saturne, puis le cérat simple, arriva enfin, après quelques mois, à guérison complète. (*Journ. de Méd. et de Chir. pr.*, 1835, p. 350.)

LECOINTRE rapporte qu'il a obtenu de bons effets de l'usage de l'opium contre la gangrène occasionnée par l'ergôt de seigle. (*Gaz. de Santé*, 1817.)

MORGAGNI, à l'exemple de FABRICE DE HILDEN, a conseillé pour les malades faibles, et chez lesquels l'affection gangréneuse a une marche chronique, l'usage intérieur du lait de femme ou d'ânesse, et à leur défaut l'usage du lait de vache. (*Dict. de Méd.*, 2^e éd., t. 13, p. 621.)

PEACOK a traité avec avantage une gangrène des tonsilles par le mélange suivant : ℞. *Confect. aromat.*, pulv. *Zingib.*, ana ʒj; *carbo-nat. ammon.*, ʒj; *tinct. opii*, ʒj; *Aq. Ment. pip.*, ʒviii. M. D. S. à p. 2 cuill. toutes les 2 heures. Encouragé par les succès, il l'a employé plus tard dans d'autres espèces de gangrène, et toujours avec avantage, dit-il. (*Lond. med. and surg. Journ.*, t. v, 1834.)

PEYRONIE, DE LA, a traité un homme qui était dans l'usage de boire du vin assez amplement, d'une gangrène sèche, qui récidivait de temps en temps. Il le guérit en lui interdisant le vin et en le réduisant à l'eau et au lait pour tout aliment. (*Dict. des sc. méd.*, t. xvii, p. 339.)

PEZZONI rec. le tannin dissous dans de l'alcool employé extérieurement. (V. *Chlorose.*)

POTT a décrit dans ses Oeuvres chirurgicales, t. 2, p. 537, une espèce de gangrène qui se manifeste aux orteils par une tache noirâtre et se propage sur le dos du pied jusqu'aux malléoles: l'épiderme superposé se détache promptement et laisse voir au-dessous les parties d'un rouge foncé. Cette gangrène survient dans tous les âges, mais plus souvent dans la vieillesse. P. avait employé inutilement contre cette espèce de gangrène le quinquina, etc. Ce fut le hasard qui lui fit découvrir dans l'opium un moyen de la combattre plus efficacement. Depuis lors il a fait un usage heureux de ce remède en le donnant à la dose de 2 grains pour prévenir la constipation. — KIRKLAND a confirmé les bons effets de l'op. (*Dict. des sc. méd.*, t. xvii, p. 337.) — CARRON. (*Journ. gén. de Méd., de Chir. et de Pharm.*, 1813.)

RÉGAMIER a fait, en 1825, entourer un malade atteint de gangrène pulmonaire, de vases d'où se dégageait du chlore. — En 1829 le D^r GRAVES employait le chlorure de chaux chez un homme qui avait offert tous les symptômes de la gangrène pulmonaire, après être resté, dans un état d'ivresse, étendu sur le pavé pendant toute une nuit. Il lui avait prescrit chaque jour 3, et ensuite 4 pilules composées chacune de 3 grains de chlorure de chaux et d'un grain d'opium. La fétidité de l'air expiré et des crachats disparut bientôt. (*Gaz. méd.*, 1836, p. 661.) — CHOMEL a combattu un cas de gangrène pulmonaire par les fumigations de chlore. (*Gaz. méd.*, Mars, 1833.) — CRANS. (*The Lond. med. Gaz.*, Juin 1833.) — GENEST. (*Gaz. méd.*, Oct. 1836.) — SÉGULAS rapporte un cas de gangrène du scrotum par infiltration urinaire, dans lequel il a employé en topique le chlorure de sodium. Il lui a paru que ce moyen avait hâté beaucoup la suppuration des escarrhes, puisqu'elles ont commencé à se détacher 24 heures après la première application du remède. (*Arch. gén.*, Mars 1825.) — BERNDT dit avoir sauvé la vie à un jeune enfant atteint d'un cancer aquatique (espèce de gangrène de la bouche), au moyen du chlorure de chaux, qu'il faisait appliquer 5 à 6 fois dans les 24 heures, en le délayant avec un peu d'eau. (*Annales de Chimie méd.*, t. vi, p. 473.) — TRUSEN a constaté les

excellents effets de la solution du chlorure de chaux. (CASPER, *Wochenschrift*, 1834, N^o 33.)

RUST saupoudre la gangrène humide avec la composition suivante: ℞. Fleurs de camom. en poudre, ʒj; Charbon de bois de tilleul en p., ʒβ; Camphre et Myrrhe en p., ana ʒjj; et fait usage de lotions spiritueuses, aromatiques, et de l'huile de térébenthine dans le traitement de la gangrène sèche. (V. *Engelures.*)

SIMONS rec. l'acide pyroligneux. (V. *Ulcères.*) — MEISNER a empl. avec succès, dans un cas de gangrène de la bouche, l'acide pyrol. à l'extérieur. (M., *Forschungen des 19. Jahrh. im Geb. der Kinderkr.*, etc., t. 2, p. 363.)

SPIELMANN. Son traitement de la gangrène sénile consiste dans l'emploi de l'opium, lorsqu'elle est accompagnée d'éréthisme nerveux; de l'acide phosphorique, lorsqu'il existe de la fièvre, et les toniques quand la faiblesse est grande. (*Heidelb. klin. Annal.*, 1832.)

THOMSON prône les bons effets du topique suivant: ℞. *Panis tritic. q. s.*, *Vini rubri „Porto“ dicti q. s. ad formand. cataplasma.* (Th., *Vereinigte Pharmacop. der Lond., Edimb., etc., Med. Coll.*, trad. de l'angl. par BRAUNE, *Leipz.*, 1827, p. 81.)

VERNER rapporte l'observation d'une gangrène sénile guérie sous l'influence du quinquina. (*Gaz. méd.*, 1837, p. 16.)

VOGT saupoudre les parties gangrénées par suite de contusion avec: ℞. *Kali nitr. depur. sicc.*, ʒβ; *Natri muriat. sicc.*, ʒj; *Sacch. alb.*, ʒjj. (V., *Receptirkunst*, 1829.)

VOLPI. L'asa-fetide (donné jusqu'à 10 gros (!) par jour) était très-efficace dans quelques espèces de gangrène, surtout dans la gangrène nosocomiale, et dans celle due aux physconies. (V., *Saggio di osserv. e di esper. med. chir.*, V. II, *Milano*, 1814.)

WALDENSTROEM. De fortes doses d'opium et de quinquina et l'emploi extérieur de *Rad. Gei urbani* ont triomphé d'une gangrène sénile occupant le gros orteil d'un vieillard de 80 ans. (*Svenska Laek. Saellskap. Handl.*, *Stockh.*, 1822.)

WILLIAMS. ℞. Orge fermenté, q. s.; bière bouillante, q. s. M. et faites un cataplasme, qu'on applique sur les plaies et les ulcères qui tendent à la gangrène, et se recouvrent d'un pus fétide et grisâtre. Ce topique, qui réussit très-bien dans les amputations, dès que le moignon commence à se gangréner et à répandre une mauvaise odeur, se renouvelle 2 ou 3 fois p. j. (Foy, *Formul.*, p. 612.)

GASTRITE. — GASTRITIS.

ABERCROMBIE. Lorsque, pour symptôme dominant de la gastrite chronique, il existe dans un point fixe une douleur accrue par l'ingestion des alimens et par le travail de digestion, il y a lieu de croire à une altération locale, à une ulcération, par exemple; et M. A. recommande dans ce cas l'eau de chaux, l'oxyde de bismuth, le

sulfate de fer; il prescrit aussi l'opium à doses réfractées, l'alun et les astringens. (V. *Diarrhée*.)

ARMSTRONG traite la gastrite par des évacuations sanguines prolongées jusqu'à la syncope, et par l'administration de l'opium. (V. *Péritonite*.)

AUTENRIETH a recours dans le traitement de la gastrite aiguë, outre la saignée et les sangsues, à une faible solution d'acétate de plomb; pour boisson il donne une émulsion huileuse. M. A. rejete l'opium dans le traitement de la gastrite et lui préfère l'extrait de ciguë. Il préconise les semences de lycopode, auxquelles il attribue une légère vertu narcotique (il la donne à la dose de ʒj par jour); dans la gastrite peu intense il a recours à l'hydrochlorate de fer. (V. *Brûlure*.)

BARDSLEY empl. avec avantage l'acétate de morphine, à la dose de 1/4 — 1/2 grains 2, 3 — 4 fois p. j. (B., *Hospital Facts and Observat.*, Lond., 1830, p. 84—90.) — STOKES confirme son efficacité. (V. ce nom.)

BAUMGERTNER. Je l'ai vu, pendant mon séjour à Fribourg, administrer avec succès aux malades atteints de gastrite aiguë, le *beurre à la glace*. Ceux qui ne pouvaient supporter aucune sorte d'aliment ni de médecine, se trouvèrent beaucoup soulagés chaque fois, après l'injection du beurre préparé comme je l'ai indiqué dans l'article *Choléra épid.*

CRUVEILHIER. Il est dans la gastrite chronique une période dans laquelle les *ferrugineux* lui ont paru produire de très-bons effets: c'est celle où la maladie reste stationnaire, ou s'aggrave sous l'influence d'un régime adoucissant trop longtemps continué. (*Dict. de Méd. et de Chir. pr.*, t. 8, p. 61.)

DALMAS. Lorsque la gastrite chronique revêt la forme catarrhale, les purgatifs et même les vomitifs, dont il faut se garder de faire usage dans la gastrite franchement inflammatoire, deviennent au contraire d'excellens moyens. Le moment de les administrer est celui où, après l'emploi des antiphlogistiques, et après un régime sévère assez longtemps continué, l'on voit les symptômes persister, la langue rester couverte d'un enduit blanchâtre, la bouche pâteuse se remplir d'eaux visqueuses et fades, et les éructations se reproduire à la moindre excitation. L'ipécacuanha, dans ces circonstances, convient parfaitement. Après l'avoir administré, il est bon de faire prendre un purgatif salin, ou le calomel. Ces évacuans aidés de quelques infusions amères, procurent au bout de quelques jours de très-heureux effets. (*Dict. de Méd.*, 2^e éd., t. 12, p. 363.)

GUERSENT. Un des moyens de rétablir les fonctions de l'estomac, quand les principaux symptômes d'inflammation sont calmés, consiste dans l'usage des *eaux gazeuses acidulées* avec l'acide carbonique; les eaux de Seltz ou de Spa, coupées d'abord avec des décoctions mucilagineuses, et ensuite pures, sont préférables à toutes les autres. C'est dans ce cas que les malades se trouvent parfaite-

ment bien des petites *bières légères*. M. G. en a éprouvé plusieurs fois de très-bons effets; il a vu des gastrites chroniques qu'on avait d'abord considérées comme des gastradynies, et qu'on avait imprudemment traitées par les amers et les narcotiques, céder assez facilement à la diète et à l'usage de la bière, tandis que le vin et les autres toniques sont presque toujours nuisibles. (*Dict. des sc. méd.*, t. XVII, p. 385.)

HAMILTON rec. l'emploi des *purgatifs doux* dans le traitement de la gastrite chronique. (V. *Chlorose*.) — ABERNETHY.

PINEL. Le traitement dont il a fait usage dans la gastrite arthritique, consistait dans des boissons mucilagineuses, une potion antispasmodique et des sinapismes. (*Dict. des sc. méd.*, t. XVIII, p. 397.)

RENAULDIN et GERARDIN rec. l'emploi extérieur de la pommade d'AUTENRIETH dans le traitement de la gastrite chronique. (*Rev. méd.*, 1825.) — BECLARD.

ROTHAMEL empl. le *lactuarium* dans la gastrite, lorsque les vomiturations et les vomissemens continuent malgré les émissions sanguines. Dans un cas semblable M. R. a donné avec succès l'émulsion suivante: ℞. *Sem. lactuc. sativae*, ʒj; *f. c. aq. ceras. nigr.* ʒiv emuls. in qua solve *lactucar.*, gr. xv; *add. Syr. Papav.*, ʒijj. D. S. à p. toutes les demi-heures, et plus tard toutes les heures une cuill. à bouche. (V. *Catarrhe pulm.*)

SCHOENLEIN rec. dans le traitement de la gastrite aiguë d'appliquer des sangsues à l'épigastre, ensuite de faire des fomentations émollientes et narcotiques, alternativement avec les frictions d'huile de jusquiame et d'onguent d'althéa; on mettra le malade dans un bain chaud. A l'intérieur il faut donner des narcotiques à petites doses, mais souvent répétées (excepté l'opium), la belladone (6—8 grains pour 6 onces de colature, donnée par cuill. à thé tous les quarts d'heure) ou l'eau de laurier-cerise ou l'acide prussique. (SCH., *allg. u. spec. Pathol. u. Ther.*, publ. par un de ses élèves, Hérisseau, 1834, p. 360.)

STOKES. Le traitement qu'il met en usage contre la gastrite chronique, est à-peu-près comme celui de M. BROUSSAIS: application réitérée de sangsues, boissons mucilagineuses, diète, etc.; il insiste en outre sur l'usage prolongé des *lavemens* qu'il avait vu réussir contre les gastrites réputées incurables; il blâme l'emploi des purgatifs, et préconise l'emploi extérieur de l'*onguent stibié*, auquel il ajoute quelquefois l'onguent mercuriel, ou l'huile de *croton tiglium* employée en frictions sur le creux de l'estomac. (V. *Délire tremblant*.)

TROUSSEAU. Dans les gastrites chroniques bien caractérisées, 1 ou 2 scrupules par jour de *sous-nitrate de bismuth* pris en mangeant et associés à l'usage de l'eau de Vichy ou de la solution de bicarbonate de soude (ʒjss pour une bouteille d'eau), ont dissipé des symptômes qui persistaient depuis longtemps. Lorsque la diarrhée coincide

avec la gastr. chron., les mêmes bons effets sont observés. (*Bull. théor.*, Juill. 1833.) — DELAROCHE, CARMINATI, BONNAT vantent le sous-nitrate de bismuth dans la gastrite chronique. (*Dict. de Méd.* 2^e éd., t. 5, p. 307.)

VIEWEG dit avoir employé avec le plus heureux succès le calomel à haute dose (1) (3̄5-3̄j dans les 24 heures), sans le moindre inconvénient, dans le traitement de la gastrite et de l'entérite. (*Allgem. med. Annal.*, Altenb., 1811, p. 427.)

GASTRODYNIE. (*Voy. Cardialgie.*)

GOITRE. — STRUMA.

CAPLAND vante l'emploi extérieur du camphre. (*Samml. auserl. Abhandl. z. Gebr. f. pr. Aerzte*, t. 14, 1791.)

COINDET fut le premier qui préconisa l'iode. (*Bibl. universelle*, 1820.) — Depuis, les succès de l'iode dans cette maladie furent préconisés par MM. IRMINGER, (*Bayle, Bibl. de Théor.*, t. 1, p. 12); JEAN DE CARRO, (*Bibl. univ.*, t. XVII et XVIII, 1821); HUFELAND et OSANN, (*Rapport sur l'institution polyclinique de Berlin*, 1820, 21, 22); BAUP, (*Bibl. univ.*, t. XVII); CIMELLE, (*Rev. méd.*, 1821, t. VI); BRERA, (*Saggio clin. sull' iode. Pad.* 1822); KOLLEY, (*Journ. complém.*, t. XVI, 1823); COSTER, (*Arch. gén.*, t. 11, 1823); RICKWOOD, (*The Lond. med. and phys. Journ.*, 1823); GAIRDNER, (*G. Ess. sur les effets de l'iode*, 1824); SAINT-SATURNIN, (*Journ. complém.*, t. 19, 1824); ULRICH, (*Rust, Magaz.*, 1825, t. 19); MANSON, (*M., Rech. sur les effets de l'iode*, 1825); ANGELOT, (*Arch. gén.*, 1826).

COSTE et WILLEMET regarde le *Verbascum Lichnitis* comme un spécifique contre le goitre, la toux, etc. (*V. Asthme.*)

DUBOIS. Voici la formule de ses tablettes contre le goitre: R. Suc de réglisse en poudre, 44 parties; éponge brûlée en p., 16 p.; Carbonate de soude en p., 8 p.; Cannelle en p., 4 p.; M. exactement, et avec: Mucilage de gom. adrag. q. s. faites des tablettes de 10 grains. *M. D. S.* à p. une tous les soirs, en se couchant. (*Foy, Formul.*, p. 575.)

(1) J'ai administré avec avantage, dans un cas de gastrite bien prononcée, le calomel à haute dose, après avoir pratiqué des émissions sanguines; deux doses de calomel données dans l'intervalle d'un jour suffisaient pour enrayer la maladie. On peut se rendre compte des effets de ce médicament, en lisant les expériences, que M. ANNESLEY a faites (*V. Med. Quaterly Review*, 1834), et qui, ayant soumis des chiens à l'action d'énormes doses de calomel, a constaté que l'estomac et le duodenum de ces animaux sont plus pâles et moins vasculaires que dans l'état normal, tandis que le gros intestin, depuis le rectum jusqu'à l'anus, est extrêmement enflammé; il agit donc en révulsif; il peut calmer les symptômes produits par l'inflammation de l'estomac, et diminuer l'énergie vitale de cet organe, en congestionnant le gros intestin. — Sz.

FODÉRÉ s'est servi avec avantage des tablettes de la Pharmacop. de SPIELMANN (1); il y ajoutait un liniment composé de ʒij de carbonate d'ammoniaque, et autant de camphre, incorporés dans ʒjv d'huile d'olive, dont on prend matin et soir une cuill. à café pour frotter la tumeur qu'on recouvre ensuite d'une compresse. (*Rev. méd.*, 1824, t. 1.)

GEORG a écrit à l'Académie royale de médecine pour lui communiquer les bons effets qu'il a obtenus de l'emploi de l'alun de Rome, dans le traitement des goîtres et de tous les engorgemens des glandes. On peut, dit-il, l'administrer sous toutes les formes, en dissolution, en poudre, en pilules; mais la dose ne doit pas être de plus de 4 à 6 grains par jour; à dose plus élevée, il irrite les voies digestives. Son usage prolongé provoque des furoncles, augmente, dit l'auteur, la couleur et la consistance du sang, et rend de la force à la vue. (*Bull. des sc. méd.*, 1830, Juin, p. 428.)

GIBSON ne connaît pas de meilleur remède contre le goitre que l'extract de ciguë bien préparé; c'est surtout chez les sujets de 10-20 ans qu'il est efficace. (*The Philad. Journ.*, 1820.)

GREFE vante la composition suivante: R. Tart. tartaris., Spong. tost., Sacch. ana ʒʒ; Sal. ammon., Rad. Imperat., Cinnam. acut., ana ʒij; Sulph. aur. Antim., ʒj; Piper. long., ʒj. M.; f. pulv. subt. D. S. à p. 1 cuill. à thé 1-2 fois p. j. (G. u. WALTHER, *Journ.* 1821.)

HEVIN a préconisé les coquilles d'œufs calcinées, prises à la dose de ʒj-ʒj par jour, et pendant longtemps. — DAFEYRON DE CHEYSIOL. (*Journ. de Méd., Chir. et Pharm.*, 1768 et 1770.)

HOLBROCK est parvenu à diminuer le goitre, et quelquefois même à le guérir par une compression exercée sur la tumeur. (*The Lond. Med. Repository*, 1817, Oct.)

KLEIN rec. d'introduire un ou plusieurs sétons. — (STEBOLD, *Samml. selt. chir. Beob.*, Rudolstadt, 1807.) — QUADRI, 1818. — COPELAND. — HUTCHINSON. — THOMSON. — GUNNING. — JAMES.

LETTSON fait appliquer sur le goitre un emplâtre composé de 4 parties d'emplâtre savonneux, et d'une partie de camphre, et étendu sur du cuir mou, et frotter en outre la tumeur deux fois par jour avec une partie de liniment savonneux et de 2 p. de camphre. (LOEFFLER, *Die neust. u. nützl. pr. Wahrh. u. Erf.*, Erfurt, 1805, t. 2.)

MORAND. Voici la formule du collier qu'il vantait dans le traitement du goitre: R. Hydrochlorate d'ammoniaque, Chlorure de sodium décrépité, Éponge calcinée et non lavée, ana p. ég. Pulvériser

(1) Rp. Éponge commune brûlée, 32 onces; pierre ponce, pierre spéculaire, pelotes marines brûlées, ana 3 onces; pierres d'éponges, 6 onces; noix de galle; os de sèche, poivre long, pou noir, racine de pyrèthre, rac. de gingembre, muriate de soude, ana 1 once; faites une poudre, dite *strumale*. On prend 2 onces de cette poudre et 1 livre de sucre blanc, on en fait des tablettes ou trochisques, du poids de 4 grains; il en faisait prendre 4 par jour, 2 le matin et 2 le soir.